

Thonon Agglomération

Proposition de stage

Mise en place d'une filière de valorisation des produits issus des zones humides et prairies sèches

Les zones humides sont partie intégrante du bassin versant du sud-ouest lémanique. Depuis une dizaine d'années, Thonon Agglomération s'est engagé dans la restauration et l'entretien de nombreuses zones humides à travers un contrat de rivière puis un contrat de territoire milieux aquatiques et terrestres mais également dans le cadre de la mise en œuvre des documents d'objectifs des sites Natura 2000 « Zones humides du Bas-Chablais et Marival-marais de Chilly ».

Les prairies sèches ont été intégrées au contrat de territoire en 2014 et font l'objet de travaux depuis 2015. La gestion de ces milieux pose aujourd'hui la question des filières de valorisation des produits issus des zones humides et prairies sèches. Une approche en termes de développement durable devrait permettre de préserver ces milieux tout en valorisant leurs produits au sein du territoire.

Dans le cadre du présent stage, il s'agira d'étudier concrètement la mise en place d'une filière de valorisation des produits issus des travaux de gestion de ces milieux.

Le service Environnement de Thonon Agglomération souhaiterait identifier les possibilités de valorisation notamment au sein de la filière agricole (élevage, maraichage, ...) ou des collectivités locales (paillage, fertilisation...).

Missions dans le cadre du stage :

- Recherche, analyse et synthèse bibliographique sur la valorisation des produits de zones humides ;
- Répertoire l'ensemble des zones humides et prairies sèches du territoire et caractériser le type de produits valorisable issus des travaux de gestion ;
- Etudier et identifier les filières potentielles de valorisation : compostage, paillage, foin, litières, autres ... rencontre des acteurs concernés ;
- Analyse des opportunités de la valorisation des produits en fonction des différentes filières pressenties (faisabilité technique et économique) ;

Secteur d'intervention : territoire de Thonon Agglomération.

Compétences requises :

- Bac+3 dans les domaines de l'agriculture, de l'agronomie ou de l'environnement ;
- Connaissances botaniques sont appréciées ;
- Autonomie dans le travail, capacité d'initiative ;
- Bon relationnel ;
- Permis B indispensable ;
- Ordinateur personnel nécessaire ;
- Maîtrise des systèmes d'information géographiques (ArcGIS) serait un plus ;

Conditions pratiques :

3 mois, à partir de avril/mai 2018 ;

Rémunération: selon réglementation en vigueur + frais de déplacements ;

Lieu du stage : Perrignier (74550) ;

Candidatures à adresser par e. mail avant le 8 décembre 2017 à m-gleize@thononagglo.fr à :

Monsieur le Président

Thonon Agglomération

Service Environnement

2, place l'Hôtel de Ville

BP 80114

74207 THONON-les-BAINS CEDEX

Contact : Marie-Pénélope GUILLET - 04.50.72.52.04 - m-guillet@thononagglo.fr ou Marine GLEIZE - 04.50.72.52.04 - m-gleize@thononagglo.fr